



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 17 – République Populaire de Chine
Intervention de la Belgique
Date: 22 octobre 2013

Monsieur le Président,

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation de la République Populaire de Chine, et espère pouvoir mener avec elle un dialogue constructif dans le cadre de l'Examen périodique universel.

Notre délégation voudrait exprimer ses préoccupations quant à la non-ratification du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP), et ce malgré l'engagement pris en 2009 par le gouvernement chinois, son inquiétude face au manque de transparence en ce qui concerne l'exécution de la peine capitale en Chine et finalement son espoir de voir les annonces chinoises quant à l'abolition des camps de rééducation par le travail se concrétiser au plus vite.

Dans ce contexte, la Belgique recommande au gouvernement chinois de :

R1 se tenir à son engagement de 2009 et établir un timing clair en vue de ratifier le PIDCP dans les plus brefs délais.

R2 continuer à réduire les délits passibles de la peine capitale et publier ou mettre à disposition des informations précises en ce qui concerne l'identité et le nombre de condamnés qui attendent actuellement d'être exécutés ainsi que ceux qui l'ont déjà été dans l'année écoulée.

R3 publier un plan détaillé de l'abolition des camps de rééducation par le travail, reprenant le timing de l'exécution de cette mesure bienvenue.

Je vous remercie Monsieur le Président.